



Le rapport qui repeint en rose les 35 heures

Dans un rapport publié mardi, la députée PS Barbara Romagnan, estime que les 35 heures ont été un succès. Elle ne voit pas la nécessité de les assouplir, contrairement à certains membres du gouvernement.

Merveilleuses 35 heures! Dans un rapport rendu public ce mardi, la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale consacrée à l'impact de la réduction du temps de travail dresse un tableau dithyrambique de cette réforme-phare des années Jospin. Et préconise même de réfléchir à une nouvelle baisse du temps de travail! Il est vrai que la rapporteure de la commission, la députée PS du Doubs **Barbara Romagnan**, fait partie des frondeurs. Pas étonnant donc que le rapport ne soit pas franchement en ligne avec ce que propose **Emmanuel Macron**. Le ministre de l'Économie est, lui, favorable à un assouplissement des **35 heures**, en permettant notamment aux entreprises, après un accord avec les syndicats, de moduler le temps de travail. Quant à **Manuel Valls**, il a déclaré à Londres qu'il faudrait aller plus loin dans l'assouplissement des 35 heures. C'est donc peu de dire que le sujet est clivant au sein de la majorité. Au vu du contenu du rapport, le président de la commission d'enquête, le député UDI (centriste) **Thierry Benoit**, ne l'a pas signé. Dans le détail, le rapport estime que les 35 heures ont permis de créer 350.000 emplois et «n'ont pas coïncidé avec une dégradation de la compétitivité de notre pays». En outre, cette réduction du temps de travail n'aurait pas coûté si cher aux finances publiques: 2 milliards d'euros par an, en net, au titre des allègements de charges sociales en faveur des entreprises et 2,5 milliards liés aux embauches dans la fonction publique. Le rapport estime en effet que les 35 heures et les réductions de cotisations sociales attenantes ont permis de créer des emplois, ce qui a réduit les charges liées à l'indemnisation du chômage, rempli les caisses de la Sécu etc. D'où un coût, en net, limité. Conclusion de la rapporteure: les 35 heures ont coûté 12.800 euros par emploi créé, à comparer à une indemnisation d'un chômeur de 12.744 euros par an. «Avec le Pacte de responsabilité, en

échange de 41 milliards d'euros de cotisations pas rentrés dans les caisses, pour l'instant il n'y a aucune création d'emploi», a martelé mardi Barbara Romagnan.

Intensification du travail

Mieux, en plus d'être rentables économiquement, les 35 heures auraient permis une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et «un rééquilibrage, limité mais réel, des tâches ménagères au sein des familles». Et le rapport d'ajouter: «les études disponibles laissent à penser que ce processus (ndlr de baisse du temps de travail), s'il avait été mené à son terme, pouvait constituer un puissant élément de recomposition des temps au service de l'égalité hommes-femmes».

Bref, au vu de ce bilan, on se demande pourquoi **les 35 heures** ont tant de détracteurs: pourquoi les chefs d'entreprises s'en plaignent, pourquoi certains économistes pointent que la balance commerciale est tombée dans le rouge en 2004, peu de temps après leur mise en œuvre, et pourquoi de nombreux ouvriers ont eu le sentiment de se faire léser et ont sanctionné la gauche en 2002...

Tout juste le rapport admet-il que les 35 heures ont entraîné «une intensification du travail, repérée dans plusieurs secteurs, et qui s'est parfois accompagnée de souffrance pour les salariés». Et que de fortes tensions sont apparues à l'hôpital. On ne saurait en dire

moins. **Frédéric Valletoux**, le président de la Fédération Hospitalière de France (FHF), a demandé en septembre un assouplissement des 35 heures. «Les personnes à bas salaires ont été les premières victimes du gel des rémunérations et de l'augmentation des cadences dus aux 35 heures», a souligné mardi Thierry